

passt werden, um sie als Denkanstoss auszunützen. Die weltweite Anwendung unseres westlichen Wachstumswirtschaftssystems hat bereits gegen 200 Millionen Arbeitslose produziert. Riesige Slums in den grossen Städten der Dritten Welt werden von den in den Landgebieten durch Industrialisierung der Landwirtschaft und Zerstörung der Primitivkulturen entwurzelten Menschen alimentiert. Im eigenen Land haben wir durch die erfolgreiche Anwendung unserer Wirtschaftsprinzipien innert 25 Jahren eine Situation der Uebersteuerung geschaffen, die mit ernststen Opfern korrigiert werden muss. Die Brandstifter aber sind jene, die weiterhin den Rationalisierungszwang als ideal darstellen und ihn aufrechtzuerhalten suchen, seien sie nun in den politischen Führungsgremien bei den Unternehmen oder in den Gewerkschaftsführungen angesiedelt. So ungewohnt es sein mag, wir müssen uns dieser Tatsache bewusst werden und die Lösung über eine Wirtschaft im Gleichgewicht, also einer dynamischen Wirtschaft, aber ohne dauerndes Wachstum suchen. Je rascher wir uns umstellen und der Situation adäquate Lösungen finden, um so eher werden wir die anstehenden Probleme lösen. Die dem Parlament vorgeschlagenen Massnahmen sind jedoch nur zum Teil richtig, da sie im Grunde lediglich einen überholten Zustand wiederherzustellen versuchen. Was wir für die Zukunft benötigen, ist die bewusste Förderung einer alternativen, arbeitsintensiven Wirtschaftsform, von der in unserer Vorlage jedoch kaum Ansätze zu entdecken sind.

Ich empfehle Ihnen deshalb, auf das Vorlagenpaket einzutreten, aber die Bundesbeschlüsse abzuändern und den Beschluss B abzulehnen.

Frau Thalman: Die Botschaft über die Arbeitsbeschaffungsmassnahmen zeigt, wie sehr man sich im Bund bemüht, die Lage von heute zu meistern. Aber nicht jedermann profitiert in gleichem Masse. Ich setze mich ein für einen Industriezweig, der durch das Investitionsprogramm nur wenig Auftrieb erhielt. Ihm muss man helfen mit Dienstleistungen. Es ist die schweizerische Bekleidungsindustrie, für die ich mich einsetze, einmal aus regionalen Gründen, aber nicht zuletzt auch, weil diese Industrie einen hohen Frauenanteil aufweist. Die engere Ostschweiz mit den Kantonen St. Gallen, den beiden Appenzell und Thurgau ist anteilmässig die stärkste Region der schweizerischen Bekleidungsindustrie. Von den 37 000 Arbeitskräften, die in den 900 Betrieben arbeiten, sind fast 11 000 in diesen Kantonen wohnhaft. Gegenüber 1973 gibt es in der Schweiz 100 Betriebe weniger, und die Zahl der Arbeitnehmer ging um 6000 zurück. Fast 40 Prozent der Betriebe sahen sich in diesem Zeitraum zur Kurzarbeit gezwungen. Die Grenzbetriebe sind endgültig ausgemerzt worden. Heute kann man nicht mehr von einer Umstrukturierung sprechen, sondern nur noch von einer Branchenschrumpfung. Die schweizerische Bekleidungsindustrie verspürt in erheblichem Masse die weltwirtschaftliche Rezession. Die Erhebung durch das ETH-Institut hat gezeigt, dass die Kapazitätenauslastung besonders bei gewirkten und gestrickten Oberkleidern am geringsten ist. Sie betrug letztes Jahr noch schwach 80 Prozent. Die Ertragslage wird auch für 1976 als unbefriedigend beurteilt. 36 Prozent der Firmen arbeiten bereits mit Verlust.

Der Inlandabsatz sollte gesteigert werden. Der inländische Konsum reduzierte sich letztes Jahr um 540 Millionen, und der Anteil ausländischer Waren am Inlandkonsum ist zudem noch weiter angestiegen. Das Ausland liefert zu sehr tiefen Preisen, teilweise zu Dumpingpreisen. Besonders gross ist der Import aus den asiatischen Ländern und den Ostblockstaaten. Der Inlandabsatz sollte gesteigert werden können. Gelingt das nicht in nächster Zeit, müssen zahlreiche Arbeitskräfte entlassen werden. Die schweizerische Bekleidungsindustrie rekrutiert sich zu 74 Prozent aus Kleinbetrieben und zu 26 Prozent aus Mittelbetrieben mit 250 bis 500 Beschäftigten.

Ich weiss, dass sich das Eidgenössische Volkswirtschaftsdepartement bereits um eine Steigerung des Inlandbedarfs

bemüht, indem es sich an das Militärdepartement, die PTT, die SBB und die Zollverwaltung wandte und um eine Stellungnahme bat zwecks Anschaffung von Uniformen auf Vorrat. Leider sind die Antworten aus verschiedenen Gründen nicht sehr positiv ausgefallen. Angesichts der heutigen Lage scheint es mir doch opportun zu sein, dass der Bund – vielleicht mit Zustimmung des Parlamentes – auch in diesem Industriezweig eine antizyklische Wirtschaftspolitik anstrebt und mit diesen Stellen nochmals Kontakt aufnimmt und sich für ein zeitliches Vorziehen eines gewissen Bedarfes empfiehlt. Die Bekleidungsindustrie hat sich laut Absprache mit dem Verband bereiterklärt auf Lager zu arbeiten, selbst zu lagern und für eine spätere Finanzierung Hand zu bieten. Dem Vernehmen nach werden die Junktims, die Vereinbarungen mit einem Land, Import und Export im gleichen Rahmen zu halten, besonders von der Tschechoslowakei, Rumänien, Ungarn und weiteren Oststaaten nicht eingehalten. Darum ist der diesbezügliche Aussenhandelsaldo für die Schweiz passiv. Der Druck aus dem Osten für eine vermehrte Einfuhr in die Schweiz wird weiter anhalten, weil EG- und EFTA-Länder mit verschiedenen Erschwernissen, wie Einfuhrbewilligungen, Kontingenten und administrativen Vorschriften den Import stoppen oder wenigstens erschweren. Preisdifferenzierungen mit diesen Ländern könnten dem Uebelstand abhelfen. Sollte sich die Lage noch mehr verschlechtern, müsste man eventuell auch unsererseits eine Kontingentierung in Betracht ziehen.

2. Der Export sollte gesteigert werden. Er betrug 22 Prozent der inländischen Fabrikation gegenüber 20 Prozent im Jahre 1974. Es wurden Bekleidungsstücke im Betrage von 438 Millionen exportiert. Die stagnierende Inlandnachfrage und die Möglichkeiten zu einem vermehrten Export veranlassen zu Anstrengungen in dieser Richtung. Ein Weg dazu ist das Erschliessen von neuen Märkten. Es ist beabsichtigt, sich an Gemeinschaftsausstellungen in Deutschland, Spanien, Südafrika, Marokko, Aegypten, Nigeria und der Türkei zu beteiligen. Die Zentrale für Handelsförderung könnte der Bekleidungsindustrie beistehen, einmal durch direkte Mithilfe an Ausstellungen, durch Anknüpfen von persönlichen Kontakten mit dem betreffenden Land im Auftrag des Bundes, mit Bundesvertretern oder mit diplomatischen Aussenposten. Die Schaffung von Goodwill hätte sicher positive Auswirkungen.

3. Die Exportrisikogarantie sollte ausgedehnt werden. Sie hat schon manchen zusätzlichen Export ermöglicht. In Zeiten der Krise scheint es angebracht, dass sie noch auf weitere Risiken ausgedehnt wird. Artikel 15 des Bundesgesetzes über die Exportrisikogarantie sagt, wenn besondere Verhältnisse es rechtfertigen, könne der Bundesrat auch andere Arten der Exportrisikogarantie einführen oder unterstützen. Mit der Uebernahme einer Teildeckung der ausländischen Debitorenverluste wäre sehr gedient. Diese Abdeckung des Risikos sollte heute der gesamten Textilwirtschaft zugute kommen. Die erwähnten Massnahmen könnten der Verhütung von weiterer Arbeitslosigkeit direkt dienen.

Der Bundesrat wird gebeten, diese Dienstleistungen, allein schon im Interesse der von der Rezession betroffenen Arbeitnehmer, zu erbringen und die Exportrisikogarantie auszudehnen.

M. Aubert: Il est difficile de vouloir imiter les Anciens. Le vieux Caton se répétait; encore disait-il des choses optimistes; la pauvre Cassandre, elle, disait des choses désagréables. Aujourd'hui, j'essaierai d'être et Caton et Cassandre, je vous dirai des choses désagréables, je me répéterai, j'ai donc besoin d'une double mesure d'indulgence de votre part.

Notre produit national brut a baissé en 1975 de 7 pour cent, tandis que les autres Etats industriels n'ont vu le leur baisser que de 2,5 pour cent. Et vous ne pouvez pas prétendre que cette diminution particulière à la Suisse soit due au fait que notre économie a décliné plus tard.

En réalité, elle a décliné plus tôt. En 1974 déjà, nous avons perdu 1 pour cent, d'après l'OCDE, alors que la moyenne européenne gagnait encore 2 pour cent. Vous ne pouvez pas dire non plus que, si notre économie a baissé si fort, c'est parce qu'elle est tombée de plus haut. Outre le caractère littéraire de ce genre de formule, je vous rappelle que, de 1960 à 1973, le taux de croissance de la Suisse était, en moyenne, de 4,6 pour cent, alors que la moyenne européenne était de 5,1 pour cent. Il y a donc, dans l'économie suisse, des maux spécifiques à notre pays.

Ces maux spécifiques, c'est, me semble-t-il, pour le marché intérieur, la saturation – on peut penser à la construction de logements. Ce sont pour le marché intérieur et pour le marché extérieur, des difficultés de structure. C'est enfin, pour le marché extérieur, un obstacle monétaire.

Votre plan de relance, Monsieur le conseiller fédéral, comme d'ailleurs les deux précédents, s'occupe principalement de la première cause, accessoirement de la deuxième, presque point de la troisième. Vous me permettez donc de vous dire que je trouve votre projet acceptable, mais que je trouve votre politique insuffisante. Je consacrerai la suite de mon discours au marché extérieur; d'ailleurs, le Conseil fédéral nous y invite lui-même; puisqu'il en parle aux pages 12 et 13 de son message.

Nos thèses sont simples: nous prétendons que l'industrie d'exportation souffre, et qu'elle souffre à cause du franc.

L'industrie d'exportation souffre.

Cela n'apparaît pas clairement à première vue. Le volume et la valeur de nos ventes ont baissé de 10 pour cent environ l'an dernier, ce qui est somme toute supportable. L'emploi a reculé mais, si douloureux que soit cette régression, moins qu'on pouvait le craindre.

Seulement, ce sont là des apparences. En réalité, l'industrie d'exportation vend sans bénéfice et même à perte depuis quelque temps, et cette situation ne pourra pas se prolonger indéfiniment. Quelles sont les conséquences possibles?

C'est, tout d'abord, l'endettement de nos entreprises. Le monde politique de ce pays ne paraît pas suffisamment conscient de ce qui se passe aujourd'hui. Pour la première fois depuis la deuxième guerre mondiale, nos entreprises s'endettent. C'est une nouveauté.

Deuxièmement, les investissements deviennent impossibles. Les entreprises seront en fâcheuse posture pour les compétitions ultérieures.

Troisièmement, nos entreprises, certaines d'entre elles tout au moins et parmi les plus importantes, ne paient plus d'impôts, elles ne paieront plus d'impôts en 1976, en 1977 et peut-être même en 1978. Je ne veux même pas vous parler du canton de Neuchâtel, je vais vous parler de Lucerne, de St-Gall. Je pense à la Viscose suisse – cette grande fabrique de fibres synthétiques. Elle annonce qu'elle ne paiera pas d'impôts – c'est le plus fort contribuable de Lucerne, le deuxième contribuable de St-Gall –, elle ne paiera pas d'impôts en 1976, elle n'en paiera pas non plus, semble-t-il, en 1977 et probablement pas en 1978.

Quatrièmement, les entreprises sont tentées d'émigrer. Cela devient tout à fait manifeste pour celles d'entre elles qui ont des filiales à l'étranger, comme Ciba-Geigy et Hoffmann-Laroche – ce n'est toujours pas le canton de Neuchâtel.

Enfin, ces entreprises ne pourront pas travailler longtemps sans bénéficiers; elles devront renvoyer des travailleurs.

Notre industrie d'exportation souffre, mais elle souffre à cause du franc.

Je sais bien qu'on nous parle de la structure. La structure, dernier alibi du gouvernement: les industries ont des difficultés, parce qu'elles sont mal structurées. J'aimerais bien qu'on me dise ce que l'on reproche à la Viscose, en quoi elle est mal structurée. Quels sont les défauts de structure de Ciba-Geigy et de Hoffmann-Laroche? D'ailleurs, quand

vous voulez parler de structure, vous devez comparer la structure de notre industrie avec celle des pays concurrents. Expliquez-moi, alors, si la structure de l'horlogerie française est tellement meilleure que la structure de l'horlogerie suisse. Et pourtant, l'horlogerie française augmente ses exportations, alors que les nôtres ont décliné. Non, il faut chercher ailleurs la véritable cause des difficultés de notre industrie d'exportation; je regrette ici de revenir sur ce point, c'était le franc et c'est encore le franc.

Nous flottons, nous flottons par rapport au dollar depuis janvier 1973. C'était une décision grave, mais probablement nécessaire. Mais nous flottons, depuis la même date, à l'égard des monnaies européennes. C'était là une décision très grave et qui n'était pas nécessaire. Elle sera d'une grande portée pour l'avenir de notre pays, parce que, désormais, notre franc suisse est tout seul. Sa valeur dépend de considérations qui n'ont plus grand-chose à voir avec l'économie, mais bien davantage avec la psychologie.

Nous dépendons maintenant de la volonté de quelques financiers et de quelques spéculateurs. Notre franc est demandé, fût-ce à court ou à très court terme, comme une monnaie refuge, à cause de notre stabilité politique et de notre tranquillité sociale. Et ce n'est pas l'un des moindres paradoxes de cette histoire qu'un jour l'élévation du franc suisse pourrait mettre en péril, justement, et notre paix sociale et notre équilibre politique.

Le public ne se doute peut-être pas suffisamment de l'agitation qui règne sur notre marché des devises. En temps normal, il se négocie par jour environ 1 milliard de francs. Mais, que servienne la faillite d'une banque allemande, comme en juillet 1974, ou que l'on spéculé contre la livre sterling, comme en décembre 1975, et ce sont 4, 5, 6 milliards de francs qui sont achetés et recyclés, c'est-à-dire revendus le même jour, qui tournent en rond et qui, chaque fois qu'ils passent par le franc suisse, le poussent légèrement vers le haut.

L'histoire de nos rapports avec le DM est particulièrement édifiante. Vous le savez, le DM valait 1 fr. 20 au début de 1974. Puis, après l'été chaud de la Herrstatt, il ne valait plus que 1 fr. 08. En 1975, il est encore descendu à 1 franc environ. Je vous ai fait un discours l'an dernier, au mois de mars, alors que nous venions de prendre 12 points environ sur notre principal concurrent. Vous avez haussé les épaules. Depuis lors, nous avons pris 8 points supplémentaires. Jusqu'à quand hausserez-vous les épaules? Nous sommes à la merci de la prochaine tourmente financière. Imaginez ce qui se passerait, si la ville de New York était mise en faillite et que 40 ou 50 milliards de dollars déferlaient sur notre franc. Que feriez-vous pour les arrêter?

M. Chevallaz, l'autre jour, au Conseil des Etats, a bien voulu répondre à quelques-uns de nos griefs. J'aimerais ici tirer parti du bicamérisme et répliquer à certaines de ses objections.

On nous a dit: la valeur du franc suisse est très haute, parce que, pendant longtemps, il a été sous-évalué. Nous répliquons: pour le dollar, c'est possible; pour les monnaies européennes, ce n'est pas vrai et d'ailleurs, comment déterminez-vous la sous-évaluation? En temps normal, on peut dire qu'une monnaie est sous-évaluée, lorsque la balance courante de ce pays est fortement excédentaire. Cela a été le cas de l'Allemagne; cela n'a pas été le cas de la Suisse.

On nous a dit: la Suisse n'a pris que 3 points, en 1975, sur l'ensemble des autres monnaies. Nous répliquons: ce qu'il y a de plus clair, dans cette histoire, c'est que nous avons déjà pris 15 à 18 points, inflation comprise, depuis 1973. Nous avons pris 6 points sur le DM en 1975, inflation également comprise, et ceux qui font un calcul global, ceux qui considèrent toutes les monnaies, donnent à entendre qu'ils n'ont pas compris l'histoire la plus récente de l'économie monétaire. Vous savez bien qu'en 1975, il y a eu deux accidents qui faussent les chiffres. Vous savez que le dollar est monté de 2 fr. 40 à 2 fr. 60. Pourquoi?

Pour rejoindre le niveau des droits de tirage spéciaux, par crainte d'être évincé du marché du pétrole. Il ne passera probablement pas au-delà. Le franc français est, lui aussi, monté de quelques points. Pourquoi? Pour entrer dans le serpent. Depuis lors, il est redescendu. Vous ne pouvez pas raisonner avec les chiffres que vous nous proposez.

On nous a dit: l'Allemagne, avec son mark déprécié, exporte moins que la Suisse. Nous répliquons: c'est tout ignorer de la structure économique de l'Allemagne. L'Allemagne a un marché intérieur que nous n'avons pas. Nos entreprises sont obligées d'exporter, même à perte, parce qu'elle n'ont rien d'autre à faire; alors que les entreprises allemandes peuvent, pour un temps, se replier sur leur marché national.

On nous a dit: l'élévation du franc suisse a pour avantage de diminuer le prix des importations. Nous répliquons: cela n'est que partiellement exact. C'est vrai pour les matières premières qui sont utilisées dans notre pays. C'est vrai pour le pétrole négocié en dollars. Ce n'est pas vrai pour les biens de consommation, qui s'achètent de plus en plus en francs suisses. Ce n'est pas vrai non plus pour les matières premières qui sont réexportées, parce que là, l'opération est blanche: ce que nous gagnons à l'entrée, nous le perdons à la sortie.

On nous a dit: nous exportons des capitaux, 10 milliards de francs l'an dernier. Nous répliquons: ne confondez pas le marché des devises à très court terme, avec le marché des capitaux, à moyen et long terme. Dix milliards de francs par année pour le marché des capitaux – mais, pour le marché des devises, ce sont 500 milliards ou 1000 milliards par an qui tournent en rond sur notre pays; c'est d'eux que nous devrions enfin nous occuper.

On nous a dit: nous avons baissé le taux d'intérêt. Nous répliquons: c'est très bien pour le marché intérieur, mais le marché des devises se moque du taux de l'intérêt.

On nous a dit encore: nous avons développé la garantie des risques à l'exportation. Nous répliquons: ici, c'est le gouvernement qui se moque un peu de nous. Ce n'est pas cela que nous demandons. Nous ne demandons pas tellement que soit garantie la solvabilité de certains débiteurs étrangers. Pour avoir des débiteurs, il nous faut commencer par vendre. Ce ne sont pas les difficultés de Brown Boveri dans un pays du tiers monde qui nous intéressent ici.

On nous a dit: avec vos propositions, vous attiserez l'inflation. Nous répliquons: c'est vrai, nous reconnaissons que certaines des propositions qui ont été faites pourraient avoir pour conséquence d'élever l'inflation de 3,5 à 5,5 pour cent. Mais, cette décision, vous devrez bien la prendre un jour. Il vous faudra choisir entre un minimum d'inflation et une industrie d'exportation compétitive.

On nous a dit enfin, et je crois que c'est le plus fort: nos efforts pour baisser la valeur du franc suisse sont contrairement aux engagements pris par la Suisse dans le cadre du GATT. Nous répliquons: nous tenons, de sources que nous pensons au moins aussi bonnes que celles du Conseil fédéral, que cette interprétation du GATT est parfaitement erronée. Qu'est-ce que le GATT? Le GATT tend à la libéralisation des échanges commerciaux. Il tend à la suppression des barrières tarifaires et quantitatives, à la suppression aussi des aides directes et indirectes. Par exemple, des prêts bancaires à taux réduit aux industries d'exportation sont des opérations suspectes du point de vue du GATT. En revanche, ramener la valeur du franc à ce qu'elle était avant d'être victime de spéculations, n'est pas contraire au GATT, c'est même parfaitement conforme à son esprit. N'oubliez pas, d'ailleurs, que le GATT a été conclu en un moment où les monnaies ne flottaient pas encore.

Le gouvernement parle avec tranquillité, il parle avec sérénité, il parle avec assurance, avec aplomb même quelquefois, mais l'aplomb n'a jamais transformé l'erreur en vérité.

Je ne veux pas faire ici de proposition concrète. Nos propositions, vous les connaissez. De ne ferai qu'une sug-

gestion: je vous en prie, contrôlez enfin le marché des devises. Que voulez-vous? En décrétant le flottement sans vous rattacher aux monnaies européennes, vous avez pris, il y a trois ans, une décision très grave. J'hésite entre deux interprétations: ou bien vous ne vous doutiez pas de ce qui allait se produire. Dans ce cas, l'erreur est encore réparable. Ou bien vous vous êtes douté de ce qui allait se produire et vous n'avez rien fait pour le prévenir; et alors, j'estime que le Conseil fédéral a commis une erreur difficilement pardonnable. Je penche pour le premier terme et je vous demande de réparer votre erreur de 1973.

Risi-Schwyz: Ich hoffe, dass ich mit der Kürze meines Vortrags die überzogene Zeit meines Vorredners wieder einhole. – Die Zweckmässigkeit der weiteren Arbeitsbeschaffungsmassnahmen, die einen zusätzlichen Schritt zur Belegung der Nachfrage bedeuten und der Sicherung der Arbeitsplätze dienen, ist meines Erachtens unbestritten. Im dritten Investitionsprogramm sind die vom Bund mitfinanzierten Bauten und Beschaffungen vorgesehen, wobei eine gewisse Verlagerung zugunsten von Materialbeschaffungen erfolgt. Zielsetzung und Weg sind im Grundsatz zu begrüssen, ohne dass wir an der sehr grossen Verschuldung unseres Staates bedenkenlos vorbeisehen wollen.

Gestatten Sie mir im Blick auf unser angestrebtes Ziel nicht grundsätzlich neue Wege aufzuzeigen, sondern vielmehr einige Akzente zu setzen. In all den Diskussionen zur Belegung der Konjunktur und zur Erhaltung der Arbeitsplätze wird die Nachfrage – sei es die inländische oder ausländische – in den Vordergrund gestellt. Im weiteren wird hervorgehoben, dass die Privatinitiative jedes einzelnen in Industrie und Gewerbe ganz allgemein notwendig sei. Eigentlich erst an dritter Stelle wird jeweils auf die Einflussnahme des Staates hingewiesen, eine Einflussnahme, die in ihrer Wirksamkeit und finanziellen Tragbarkeit begrenzt ist. Die Beurteilung dieser Rangordnung scheint mir richtig. Unsere Einflussnahme zur Vermehrung der Nachfrage ist im Inland relativ klein und für das Ausland unbedeutend.

Zuwenig ist meines Erachtens unser Investitionsprogramm auf die Auslösung der privaten Initiative und auf die Erschliessung privater Geldquellen ausgerichtet, also jenes Zieles, das in der Beurteilung eines Konjunkturaufschwunges im Vordergrund steht. Die Zurverfügungstellung von 20 Millionen für Zinsverbilligung bei der allgemeinen Wohnbausanierung ist nach meiner Ansicht mehr als bescheiden und wirkungslos. Gerade eine solche Massnahme sollte eigentlich einerseits eine Oeffnung der privaten Mittel erwirken und andererseits für das Gewerbe eine breite Streuung im Einsatz und damit eine Arbeitsplatzsicherung in Handwerk und Kleingewerbe bewirken.

In der Botschaft des Bundesrates werden die Beschaffungskosten von 45 Feuerleitgeräten 75 Skyguard mit 310 Millionen angegeben. Bezogen auf diese grosse Summe ist ein relativer kleiner und spezialisierter Zulieferkreis aus folgenden Fertigungssektoren angesprochen: Metallverarbeitende Industrie, elektronische Industrie, Giessereien, optische Industrie und Fahrzeugbau. Diese 310 Millionen erreichen eine Arbeitsplatzsicherung gemäss Botschaft von 800 Personen beim Hauptauftraggeber und von 300 Personen bei Unterlieferanten. Insgesamt erreicht man mit dieser Massnahme eine Arbeitsplatzsicherung von 1100 Personen. Selbstverständlich handelt es sich hier um eine Beschaffungsmassnahme, gegen die ich nicht opponieren möchte.

Die im Investitionsprogramm vom Bund finanzierten Bauten und Anlagen erfordern grossen finanziellen Einsatz der Kantone und Gemeinden. Grundsätzlich stimme ich zu, obwohl ich mir vorstellen kann, dass insbesondere die finanzschwachen Kantone und Gemeinden im Einsatz ihrer Mittel beschränkt sind und diese Regionen ein weiteres Mal im Nachteil sind. Ich bitte Sie, Anträgen, die diesem Ansinnen entgegenkommen, beizupflichten. Ganz allgemein kann gesagt werden, dass die Beträge der öffentli-